

Foire Aux Questions

Qui peut participer au jeu ?

Le jeu est ouvert à toute personne majeure résidant en France métropolitaine (Corse incluse).

Jusqu'à quand puis-je jouer ?

Vous pouvez participer du 23 novembre au 9 décembre 2026 inclus.

Comment participer au jeu ?

Pour participer :

1. Rendez-vous sur quiveutdufromage.com.
2. Cliquez sur l'onglet permettant d'accéder au jeu.
3. Complétez le formulaire d'inscription avec votre nom, votre prénom et votre adresse e-mail, puis acceptez le règlement de l'opération.
4. Cliquez sur « Je valide » pour accéder au jeu.
5. Retournez les cartes « Flipcards » pour découvrir les informations sur les produits.
6. Cliquez sur « Je tente ma chance » pour participer à l'instant gagnant et vous inscrire au tirage au sort final.
7. Complétez le formulaire « Adresse » afin de fournir les informations nécessaires à l'envoi de votre lot en cas de gain.

Combien de fois puis-je participer ?

Vous pouvez participer une fois par jour et par personne pendant toute la durée du jeu.

Puis-je participer avec plusieurs adresses email ?

Non. La participation est strictement nominative. Il est interdit de participer avec plusieurs adresses e-mail, sous plusieurs pseudonymes ou pour le compte d'une autre personne. Toute participation non conforme entraînera l'élimination du participant.

Je me suis trompé(e) dans mes informations, puis-je les modifier ?

Une fois votre participation validée, les données ne peuvent plus être modifiées. Il est donc essentiel de vérifier vos informations avant validation.

Quels sont les lots à gagner ?

Deux types de dotations sont mis en jeu :
Lots principaux :

- 10 bons d'achat Carrefour d'une valeur totale de 1000 € chacun, divisés en bons unitaires de 25 € cumulables.

Lots secondaires :

- 400 bons d'achat Carrefour d'une valeur totale de 100 € chacun, divisés en bons unitaires de 25 € cumulables.

Les bons d'achat sont valables jusqu'au 31 décembre 2027 dans l'ensemble des rayons frais des magasins Carrefour participants : Hypermarché, Market, Contact, City et Express, en France métropolitaine, Corse comprise.

Comment saurai-je si j'ai gagné ?

Deux possibilités :

- Instant gagnant : si vous remportez l'un des lots secondaires, vous recevrez un e-mail vous informant de votre gain immédiatement après votre participation, sous réserve de la vérification de votre éligibilité.
- Tirage au sort final : les 10 gagnants des lots principaux seront désignés à la fin du jeu et recevront un e-mail les informant de leur gain, sous réserve de la vérification de leur éligibilité.

Comment recevrai-je mon lot ?

Les dotations seront envoyées par voie postale à l'adresse communiquée lors de votre participation, sous réserve du respect des conditions prévues par le règlement.
Si le lot n'est pas réclamé auprès de La Poste, il sera considéré comme refusé. Les lots non réclamés dans un délai de 15 jours seront retournés à la Société Organisatrice et ne seront pas remis en jeu.

J’ai gagné mais je n’ai pas récupéré mon colis, que se passe-t-il ?

Si vous ne réclamez pas votre lot auprès de La Poste, vous serez considéré(e) comme ayant renoncé à votre dotation. Les lots non réclamés dans un délai de 15 jours seront renvoyés à la Société Organisatrice et ne seront pas remis en jeu.

Puis-je échanger mon lot contre une somme d’argent ?

Non. Vous ne pouvez pas demander la contre-valeur en espèces de votre lot ni l’échanger contre d’autres biens ou services. Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas bénéficier de votre dotation, vous en perdrez le bénéfice sans pouvoir demander d’indemnisation ou de contrepartie.

Je rencontre un problème sur le site, que faire ?

En cas de problème technique, rechargez la page ou réessayez ultérieurement. La Société Organisatrice ne pourra être tenue responsable si un dysfonctionnement du réseau Internet, un bug informatique ou tout autre problème technique indépendant de sa volonté empêche l’accès au site ou la participation au jeu.

En cas de problème persistant, vous pouvez contacter : quiveutdufromage@contact-clients.info

Qui organise ce jeu ?

Le jeu est organisé par Carrefour, en partenariat avec Qui Veut Du Fromage.

Qui veut du fromage .com